

LA REUNION DE L'AMICALE DES EMPLOYES DU TEXTILE
Les membres de l'Amicale des employés du textile se sont réunis dimanche à 10 h. 30 à leur local, Châtelleraut, rue Pauvres, sous la présidence de M. Dhondt, ayant à ses côtés MM. Châtelain, Frenzaux, La François, Jean Moesact, Capelle et Dierckx, membres de la commission.

En ouvrant la séance, M. Dhondt a un mot aimable pour l'assistance, puis M. Châtelain, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de dernière séance ainsi qu'un rapport de la commission administrative indiquant les diverses prestations accordées aux sociétaires. Celles-ci s'étaient pour le premier semestre à son nomme à 8.851 fr. 75. Ces deux rapports sont approuvés.

M. Dhondt adresse, au nom de tous, ses remerciements et ses félicitations à M. Châtelain, pour la bonne administration des sites qui ont lieu à Pâques.

Des instructions sont données concernant les achats de la loi des Assurances sociales et aussi sur les formalités nécessaires pour les déclarations.

En terminant, le sympathique secrétaire invite l'assemblée à se conformer à ces instructions.

Après examen de quelques questions d'ordre intérieur, la réunion prend fin. Il est midi.

UNE ARRESTATION ! Aux viciennes Demy, 78, rue de la Vigne, vous y verrez 60 papiers peints affichés. Cuirs à 10 fr. Couleurs à 5 fr. le kilo. Balatum, 12 fr. le m². Pose gratuite.

LE TRAFIC DE LA PETITE VITESSE

La première quinzaine du mois de mai avait marqué une légère tendance vers une reprise des transactions de la petite vitesse, mais la grève générale affectant l'industrie textile déclara le 18 mai, a ralenti les opérations.

Les entreprises de camionnage qui, dès le début du mouvement, avaient cessé le trafic ont repris leurs transports sous la surveillance des gardes mobiles, ce qui fait que les départs et arrivées de marchandises ont été assurés en partie.

En expédition : La période de mai a enregistré 10.445 articles avec 10.923 tonnes, contre 13.620 en émissions et un tonnage de 824 t. au cours de la période correspondante de l'an dernier. Voici le détail du tonnage expédié :

Tissus : 8.645 tonnes dont 904 sur La Chapelle, 213 sur Calais, 206 sur Marseille, 96 sur Elbeuf, 214 sur Le Havre, 56 sur Ostende, 41 sur Louviers, 15 sur Reims, 13 sur Strasbourg, 282 sur Dunkerque, 108 sur Lyon, 158 sur Anvers.

Laines pelées : 1.619 tonnes, dont 86 sur Fourmies, 28 sur Sains-du-Nord, 157 sur Armentières, 9 sur Calais, 29 sur Marquise, 13 sur Louviers, 16 sur Epernay, 21 sur Bruxelles, 3 sur l'Allemagne, 23 sur Mechelen.

Laines blées : 633 tonnes, dont 30 sur Marseille, 28 sur Calais, 10 sur Boulogne, 16 sur Roanne, 79 sur Anvers, 106 sur Ostende, 23 sur Saint-Etienne.

Coton blé : 633 tonnes dont 10 sur Marseille, 9 sur Calais, 16 sur Boulogne, 63 sur Saint-Etienne, 42 sur Roanne, 25 sur Troyes.

Autres marchandises : Déchets de laire, 110 tonnes; laine lavée, 50 t.; matières, 71 t.; cales, 120 t.; coton, 223 t.; toile, 60 t.; pomme de terre, 447 t.; cuir, 13 t.; toile ferme, 33 t.; papier, 110 t.; toile d'emballage, 13 t.

Les arrivages se sont élevés à 9.581 articles avec un tonnage de 29.034 t. L'an dernier pendant le même mois, on avait enregistré 12.763 articles de 40.063 t.

En produits textiles, il fut enregistré 3.502 tonnes contre 3.561 en mai 1930.

En voici le détail :

Fête du quartier des Habitations ouvrières

La fête annuelle de ce populaire quartier, fixée aux 27, 28 et 29 juin, s'approche à grands pas.

Le Comité, réuni ces jours derniers, a arrêté un programme définitif bien conçu pour contenir tout le monde et apporter le maximum de joie aux enfants. Nous publions le programme la semaine prochaine.

Le Comité adresses aux forains un présent appel pour qu'ils retiennent dès maintenant leur place.

A PROPOS DE LA POSE DES GARDE-SOLEIL — Il est rappelé à la population, que tout usage de garde soleil doit être prévu à l'avance, et que les dimensions d'encombrement inférieure à deux centimètres devront apposer une estampille de 5 francs sur leur appareil. Ceux qui en ont déjà posé plusieurs doivent déposer une estampille de 10 francs. Ces prix n'ont pas d'application qu'eux apparaissent dans le prix de vente ne dépasse pas 50 francs. Les estampilles seront en vente dans les bureaux et les débitants vont acquitter leur chiffre d'affaires.

Une tentative de suicide

Une matinée, Mme Marie Parthürin, âgée de 42 ans, domiciliée, 72, rue Nabuchodonosor, a tenté dimanche matin de se détruire en absorbant une fiole de teinture d'iodine.

Le docteur Diane, mandé d'urgence à son chevet, lui administra l'antidote indiqué et fit admétre ensuite la déesse-périt à l'hôpital « La Fraternité ».

Son état n'est pas alarmant.

C'est parce qu'elle aurait été abandonnée par son amie que cette femme aurait atteint à ses jours.

Le bras d'une glace

Mme Yve Herninet, rue de Mouzoux, 22, a informé la police que dimanche matin, vers 1 h. 30, un malfrat avait brisé une glace de la vitrine de son établissement en y jetant une brique. Cette glace a une valeur de 800 francs. Le Service de la Sécurité a été chargé de dévoiler l'auteur de cet acte de vandalisme.

Feuillet du « Journal de Roubaix » du 8 juin 1931 N° 99.

JEANNOT,
l'enfant de la mine
GRAND ROMAN DRAMATIQUE
PAR RENÉ DU CHENOIS

— Monsieur, dit-elle d'une voix tremblante encore d'émotion, pardonnez-moi... Je ne puis vous exprimer toute ma gratitude... Je suis si heureuse... Dieu m'avait rendu ma fille, mais malgré l'évidence, j'en osais croire encore au miracle...

La preuve absolue nous manquait... Soyez bon, vous qui l'avez rapportée...

Bien qu'il s'en détendit, le journaliste sentait combien il avait été léger en gardant un objet qui, reconnaissant quasiment pas son rôle, rendait l'enfant à ses parents, et peut-être épargna la vie du malheureux Lameille...

Il dut se réconcire — et il était bien pais, le pauvre ! — à entreprendre le défilé des circonstances qui avaient mis entre ses mains la petite médaille qu'avait arrachée du cœur de l'enfant la brutalité de ses ravisseurs...

Il est assez de tact pour reconnaître ses propres torts et implorer son par-

LUNDI 8 JUIN 1931

SYNDICAT UNITAIRE

— Présence des cartes de grève. — Le Comité local de Roubaix a décidé de faire, à partir d'aujourd'hui, le pointage des cartes par usines, pour empêcher les usines de faire circuler les poches.

Après la messe la foule est invitée à accompagner le Cardinal au Foyer. S. Em. y adressera la parole à l'assistance française et étrangère.

Un vin d'honneur sera servi ensuite à la chorale et à la musique, qui ont offert leurs précieux concours aux organisateurs de cette fête.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES (Section Saint-Nicolas)

— L'assemblée générale annuelle de la Ligue Patriotique des Françaises de la paroisse Saint-Nicolas s'est tenue hier dimanche à 10 h. 30, dans la salle du prieuré, avec cérémonie, dans le prieuré de M. Jean Hould, entrepreneur, demeurant à Hubert, 53, qui est contigu à son habitation.

RADIO-CLUB DU NORD — Ce soir lundi à 19 h. 30, rue du Marché-Foch, cours préparation militaire et instruction technique, avec l'assistance de lecteurs au son.

RELOMONT BOUCHEZ — Demain, vendredi 12 juin, réunion générale à 19 h. 30.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL » — Ce lundi, à 19 h., au local, réunion de CROIX

UN BEAU CHAPUT

DANS UNE COURSE

— Au n° 8 de la Cité Saint-Etienne, rue de l'Amié-Court, habite la famille Oettewa, composée du père de la mère, des deux filles, Hélène et Lucienne. Hélène travaille, tandis que sa sœur fait greve. Or, samedi après-midi, cette dernière revint à une Polonoise d'aller travailler malgré la grève. Cette Polonoise lui répondit qu'elle pouvait réservé ses reprises aux deux filles. Lucienne Oettewa, qui avait pris la grève pour remettre l'atelier à son patron, se fit chasser par ce dernier. Les deux filles se dégarnirent de cette belle compétition.

Une magnifique tombola comprendant un billet de voyage à Lourdes termine cette journée qui fut beaucoup d'heures d'effort. En réservant davantage encore les deux filles entre toutes les deux.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

— De nombreux médaillés du travail assistent hier dimanche à 17 h. à l'assemblée extraordinaire de la société au siège, Café de l'Echuse, rue Jean-Macé.

La réunion était présidée par M. Clémentineau, vice-président, André Schweizer, trésorier, André Henrion, secrétaire et des membres.

M. Chouquet, président, ouvre la séance en exposant à l'assemblée le budget de l'association au profit de l'œuvre de l'asile de l'orphelinat de la commune.

AVES AUX CULTIVATEURS — Le Maire informe les cultivateurs qu'une affiche concernant l'exposition et le grand concours agricole qui aura lieu à Wattignies les 28 et 29 juillet, est apposée à la Mairie, où il peuvent en prendre connaissance.

Le Maire est alors interrogé sur les questions d'assistance et les questions diverses.

ESSAYEZ LES MÉHICULES INDUSTRIELS FIRT

— Un beau tableau comprendant 500, 1.000 et 2.500 francs.

— 19.700 25.500 45.950 francs

— CHARGE UTILE 500. 1.000. 2.500.
8/9CV. 8/9CV. 12 CV

— SUCURSALLE DE LILLE 102, BLD DE LA REPUBLIQUE LA HALLEZINE TEL. 20.50. AGENT DE ROUBAIX

— ETABLISSEMENT ROUBAILLEUR TEL. 10.50. AGENTS DE LILLE

— DÉBUTINE ET TRIBOU ETRE DE LA GRANDE DES COMPTES TEL. 82.43. AMOUR, LEFRONT ET LALY

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS

— LEERS EN HAUT DE LA RUE DES SOUTIENS